

## Franklin Technology Fund

**Catégorie I (acc) USD<sup>1</sup> • ISIN LU0626261944** • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

### Objectifs et Politique d'investissement

Franklin Technology Fund (le « Fonds ») a pour objectif d'augmenter la valeur de ses investissements à moyen et long terme.

Le fonds met en œuvre une stratégie de gestion active et investit principalement dans :

- des actions émises par des entreprises du secteur technologique, quelle que soit leur taille, situées n'importe où dans le monde.

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des titres de créance d'entreprises
- des titres émis par des sociétés non cotées en bourse, des investissements privés en actions publiques (dans la limite de 10 % de l'actif) et des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (dans la limite de 5 % de l'actif)

Les sociétés dans lesquelles le Fonds investit peuvent opérer dans divers secteurs tels qu'ordinateurs, matériel, télécommunications, électronique, médias et services d'information et instruments de précision, dont il est attendu qu'ils bénéficient du développement, de l'avancée et de l'utilisation de services et d'équipements technologiques et de communication.

L'équipe d'investissement évalue chaque entreprise, en prenant en considération des facteurs tels que la qualité de la gestion et les perspectives de croissance.

L'indice de référence du fonds est l'indice MSCI World Information Technology. L'indice de référence sert uniquement de base de comparaison des performances du fonds à l'intention des investisseurs ; il ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser. Le fonds peut s'écarter de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions n'importe quel jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

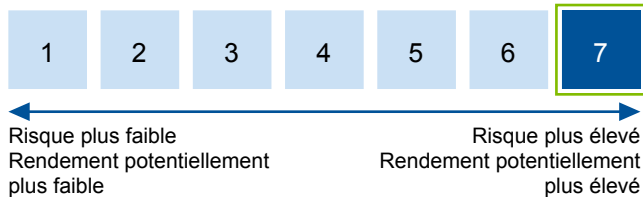
Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

### Termes à comprendre

**Obligations** : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

**Actions** : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

### Profil de Risque et de Rendement



#### Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

#### Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des actions d'entreprises du secteur technologique du monde entier. Ces titres ont par le passé subi des fluctuations importantes de cours qui peuvent se produire de façon soudaine en raison de facteurs liés au marché ou aux sociétés concernées. De ce fait, la performance du Fonds peut connaître des fluctuations très substantielles sur des périodes relativement brèves.

#### Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

**Risque lié aux titres de capital** : les cours des actions peuvent être affectés par des facteurs tels que les évolutions économiques et politiques, les fluctuations des marchés et les circonstances spécifiques à chaque émetteur. Ces évolutions peuvent avoir un impact défavorable sur la valeur des actions indépendamment des performances des sociétés elles-mêmes.

**Risque de prêt de titres** : le risque que le défaut ou l'insolvabilité de l'emprunteur de titres prêtés par un fonds puisse entraîner des pertes si la valeur des garanties reçues est inférieure à celle des titres prêtés.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

## Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non applicable
Frais de sortie	Non applicable

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0.85%
----------------	-------

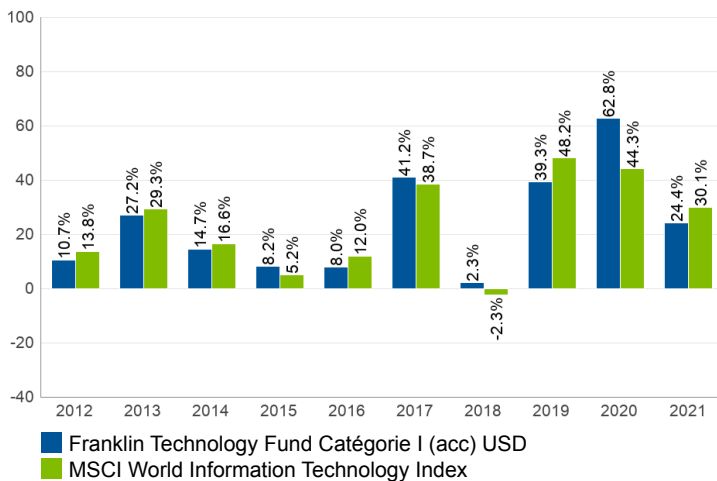
### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Non applicable
---------------------------	----------------

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) ainsi qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

## Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2000 et la catégorie d'actions actuelle le 27/05/2011.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

## Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site [www.ftidocuments.com](http://www.ftidocuments.com) ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg. [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com) ou [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu).
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le

présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu) pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.
- Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont l'une des composantes de la gestion, mais leur pondération dans la décision finale n'est pas définie à l'avance.